



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Baisse du plafond des remises : menace sur l'avenir des pharmacies d'officine

Question écrite n° 8369

Texte de la question

M. Christophe Proença alerte Mme la ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles sur la situation préoccupante des pharmacies d'officine, particulièrement dans sa circonscription. En effet, alerté par de nombreux pharmaciens, il souhaite relayer leurs inquiétudes face à la récente annonce du ministère, le vendredi 20 juin 2025, concernant la réduction du plafond des remises octroyées par l'industrie pharmaceutique sur les médicaments génériques, qui passerait de 40 % à 20-25 %, plafond qui serait également étendu aux médicaments hybrides. Par ailleurs, le plafond des remises applicables aux biosimilaires serait fixé à 15 %. Ces mesures, qui s'inscrivent dans le cadre d'une politique de réduction budgétaire de 1,7 milliard d'euros pour le ministère, dont 500 millions sur les « plafonds » des médicaments, interviennent alors que les pharmacies subissent déjà les conséquences de pénuries récurrentes et la suppression progressive de certaines recettes essentielles à leur équilibre économique. M. le député souligne que ces décisions risquent d'entraîner la fermeture de près de 800 pharmacies de proximité à l'échelle nationale, dont près 20 pharmacies dans le Lot, aggravant la désertification médicale et pharmaceutique de nombreux territoires et provoquant une vague de licenciements ainsi que des difficultés accrues d'accès aux médicaments pour la population. M. le député rappelle, en outre, que les pharmacies sont parallèlement sollicitées pour de nouvelles missions de santé publique, telles que le dépistage de l'hypertension artérielle, sans compensation adéquate. Aussi, il lui demande quelles solutions le Gouvernement entend mettre en œuvre, en concertation avec les fédérations de pharmacies, pour préserver l'équilibre économique des officines et garantir l'accès aux soins et s'il est envisagé de revenir sur ce projet d'abaissement des plafonds de remises.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Proença](#)

Circonscription : Lot (2^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8369

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : [Travail, santé, solidarités et familles](#)

Ministère attributaire : [Travail, santé, solidarités et familles](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 juillet 2025